

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Prévention des risques professionnels et environnementaux

- Université de Franche-Comté - UFC

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences de la nature, environnement et territoire

Établissement déposant : Université de Franche-Comté - UFC

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) *Prévention des risques professionnels et environnementaux* proposée par l'Université de Franche-Comté (UFC) vise à former des étudiants aux domaines de la sécurité au travail, de la protection de la santé et de l'environnement industriel. Les objectifs de cette formation sont de former des techniciens ayant une double compétence dans la gestion des risques professionnels et des risques environnementaux. La formation, localisée sur le pôle universitaire de Vesoul, propose un seul parcours. Elle s'appuie sur une équipe pédagogique constituée d'enseignants-chercheurs, de professeurs agrégés (PRAG) et de professionnels. Le cursus de la formation est construit autour de six unités d'enseignement (UE) réparties en UE méthodologiques (langues, communication, réglementation, gestion de bases de données, statistiques...) et disciplinaires (connaissances des risques et de leur maîtrise) auxquelles s'ajoutent un projet tuteuré et un stage en entreprise.

Synthèse de l'évaluation

La licence professionnelle *Prévention des risques professionnels et environnementaux* est constituée d'un seul parcours. Pionnière des autres licences proposées au niveau national sur les mêmes thématiques, cette formation est leader dans sa région. Elle s'appuie sur une équipe pédagogique cohérente avec les objectifs de la formation, riche en intervenants professionnels, très réactive et soucieuse de l'amélioration continue de la LP. Les professionnels sont très impliqués dans la formation (55 % d'intervenants professionnels assurent 35 % des enseignements), ce qui garantit un partenariat étroit avec le mode professionnel et facilite une évolution constante de la formation en fonction des besoins de ce milieu en termes de gestion des risques professionnels et environnementaux.

La formation est organisée autour d'UE méthodologiques et disciplinaires complétées par un projet tuteuré (120h ; 18 crédits européens) encadré par une équipe d'enseignants-chercheurs et de professionnels qui vient renforcer le caractère professionnalisant de la formation, et par un stage de trois à six mois (6 crédits européens) qui peut faire l'objet de contrats de professionnalisation.

L'utilisation des ressources numériques est bien développée, elle permet aux étudiants de conduire leur travail en autonomie et d'être à la pointe des outils indispensables pour traiter des risques professionnels et environnementaux ainsi que de leur gestion. Les modalités d'évaluation des étudiants sont riches et variées, associant contrôles classiques, mises en situation, rédaction de rapports et restitutions orales. La formation se caractérise par un fort ancrage local, tant du point de vue du recrutement des étudiants que des liens avec les milieux socio-professionnels. Les effectifs sont stables et le pourcentage de réussite élevé, proche de 100 %. Pourtant, le pourcentage d'insertion professionnelle est très variable et reste faible, alors que le celui de poursuite d'études est en augmentation et atteint même 50 % en 2014-2015, ce qui est beaucoup trop élevé pour une licence professionnelle.

Points forts :

- Une équipe pédagogique riche avec une forte implication des professionnels.
- Un cursus bien structuré, avec une bonne adéquation entre les enseignements et les objectifs de la formation.
- Une bonne implication de la formation au niveau local et un lien étroit avec des entreprises locales et régionales.
- Des pratiques pédagogiques originales et innovantes telles que la mise en place de jeux de rôles.

Points faibles :

- Un pourcentage d’insertion professionnelle très variable et très moyen, voire faible selon les années.
- Un pourcentage de poursuite d’études en master en hausse et devenu trop important.

Recommandations :

De façon prioritaire, la formation devrait s’interroger sur ses objectifs de formation, en lien avec l’insertion professionnelle de ses étudiants et la forte proportion de poursuites d’études. L’amélioration de cette insertion professionnelle est indispensable, l’ouverture à l’apprentissage ainsi que la mise en place d’un dispositif de type PPP pourrait permettre d’améliorer le pourcentage d’insertion professionnelle et de réduire la poursuite d’études.

La démarche d’amélioration continue de la formation, mise en place grâce au dialogue établi entre enseignants-chercheurs, professionnels et étudiants au sein du conseil de perfectionnement, devrait se poursuivre en approfondissant l’analyse du suivi des diplômés, en réfléchissant aux causes de la mauvaise insertion professionnelle et en trouvant les moyens d’y remédier.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La structuration de la LP <i>Prévention des risques professionnels et environnementaux</i> correspond aux objectifs pédagogiques de la formation. La formation est organisée en un seul parcours composé de huit unités d’enseignement (UE). Elle propose six UE réparties en apprentissages transversaux, connaissances générales et disciplinaires liées aux risques professionnels et environnementaux, à leur évaluation et à leur gestion. Les enseignements théoriques, dispensés sous la forme de travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP), sont complétés par une UE de projet tuteuré et une UE de stage (d’une durée de trois à six mois). Le caractère professionnalisant de la formation est assuré par les interventions de nombreux professionnels en activité et d’horizons différents (Agences régionales de santé, services sécurité-environnementaux de grands groupes et entreprises, bureaux de conseils...) à hauteur de 35 % des enseignements.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La LP est une formation qui a sa place au niveau local et elle bénéficie d’un bon adossement au milieu socio-économique local grâce au développement de liens étroits avec des entreprises régionales (Fédération régionale des travaux publics (FRTP), Peugeot Citroën (PSA), Association hospitalière Franche-Comté, Sanofi Pasteur, Communauté d’agglomération de Vesoul (CCAV)...) qui accueillent une grande partie des étudiants en stages ou en contrats de professionnalisation.</p> <p>Cette licence professionnelle ne souffre pas localement de concurrence, mais il existe, au niveau du Grand Est, deux formations ayant des objectifs très proches (Institut universitaire et de technologie (IUT) Colmar et Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) Lorraine). Par ailleurs, des formations récentes mises en place par des organisations professionnelles et dont une partie des enseignements sont proches de ceux de cette licence professionnelle pourraient être concurrentes.</p> <p>Afin de limiter la concurrence et pour augmenter la spécificité de chaque formation existant au niveau régional sur les risques professionnels et environnementaux, les porteurs des différentes formations se rencontrent au cours de colloques annuels Hygiène Sécurité Environnement (HSE) et délimitent au mieux le périmètre de chaque formation.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Le dossier fait apparaître une équipe pédagogique cohérente composée de 2 enseignants-chercheurs (EC), 6 professeurs agrégés (PRAG), 2 professeurs certifiés (PRCE), un professeur associé à temps partiel (PAST) et 14 professionnels, et dont les compétences sont en adéquation avec les objectifs de la formation et le contenu des UE. La responsabilité et le pilotage de la formation sont assurés par un EC.</p> <p>Les professionnels impliqués dans l’équipe de formation assurent 35 % des enseignements et contribuent aux relations entre la formation et le monde</p>

	socio-économique.
Effectifs et résultats	<p>L'analyse des flux d'étudiants et de leur devenir se base sur les données des enquêtes réalisées par l'Observatoire de la Formation et de la Vie Etudiante (OFVE) et du suivi des étudiants conduit par le responsable de la formation.</p> <p>Les effectifs de la formation sont globalement stables depuis 2010-2011 entre 20 et 24 étudiants par an pour une capacité d'accueil de 24 étudiants ; une légère diminution a eu lieu en 2014-2015 (15 étudiants inscrits) mais un effectif de 21 inscrits en 2015-2016.</p> <p>Le pourcentage de réussite est bon, il est compris entre 95 et 100 %.</p> <p>La formation présente deux points faibles. Le pourcentage de poursuite d'études en master est considérable, il a plus que doublé en quatre ans, avec 50 % d'étudiants en 2014 qui poursuivent en master. Le pourcentage d'insertion des diplômés dans le milieu professionnel est faible, il varie selon les années entre 85 % et 50 % en 2014.</p>

Place de la recherche	L'adossment de la formation à la recherche est très limité et se résume à la présence des deux EC dans l'équipe pédagogique.
Place de la professionnalisation	<p>Le caractère professionnalisant de la LP est très bien développé avec les interventions des professionnels (Agence régionale de santé, services de santé régionaux, bureaux de conseils, services sécurité environnement...) dans le cadre des enseignements. Les professionnels font des propositions de stages, assurent des encadrements de stage et des accompagnements d'étudiants dans le cadre des projets tuteurés. Ils participent également au conseil de perfectionnement et à l'amélioration continue de l'offre de formation. L'augmentation du nombre de contrats de professionnalisation (jusqu'à 50 % en 2013-2014) est un atout.</p> <p>La fiche Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est informative, claire et classiquement remplie. Cependant, elle ne cible pas suffisamment les métiers accessibles à l'issue de la formation, alors qu'ils sont détaillés de manière plus réaliste et précise dans le dossier.</p>
Place des projets et stages	<p>Le projet tuteuré et le stage font l'objet de deux UE spécifiques dans la formation. Le projet tuteuré de 150 heures (6 crédits européens) est encadré par des enseignants et des professionnels, tout comme le stage d'une durée minimale de 16 semaines (18 crédits européens).</p> <p>La mise en place de grilles d'évaluation académique et professionnelle permet une évaluation très précise du projet tuteuré et du stage, qu'il s'agisse des compétences générales académiques que des attentes professionnelles.</p>
Place de l'international	<p>La dimension internationale est quasi inexistante dans cette formation. Il n'y a aucun recrutement d'étudiant étranger et il n'y a aucune mobilité sortante.</p> <p>Cependant, les étudiants bénéficient de cours d'anglais courant et technique et peuvent passer une certification dans cette langue.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le recrutement au sein de la LP se fait sur dossier et après entretien si nécessaire. Les étudiants proviennent majoritairement de diplôme universitaire de technologie (DUT) <i>Hygiène, sécurité, environnement</i> et de brevet de technicien supérieur BTS dans le secteur de la production et de l'hygiène - sécurité. Peu d'étudiants sont issus de la deuxième année de licence générale scientifique (L2) (deux étudiants en quatre ans). La remise à niveau pour les étudiants n'est pas explicitée dans le dossier et il n'existe aucune passerelle spécifique permettant une réorientation des étudiants vers d'autres filières professionnelles en cas d'erreur d'orientation.</p> <p>Un suivi par entretiens réguliers entre étudiants et enseignants a été mis en place. Il n'existe pas de tutorat pour les étudiants en difficulté. En revanche, les étudiants peuvent s'appuyer sur un réseau d'anciens diplômés actif.</p>

<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>L'usage du numérique classique dans la démarche pédagogique est bien intégré (mise en ligne des supports de cours, utilisation de plateformes, Moodle). L'utilisation de logiciels propres à la formation et en lien direct avec les risques professionnels (Ahtension, Habilitec...) renforce l'adéquation entre les méthodes et les outils pédagogiques mis en œuvre au sein de la formation et les besoins des professionnels.</p> <p>A noter, la mise en place de pratiques pédagogiques originales et innovantes telle que la mise en place de jeux de rôles mimant un scénario en entreprise (réunions de direction, mise en place d'un cahier des charges...).</p> <p>Les conditions matérielles sont très satisfaisantes (équipement des salles de cours, salle informatique, documentation, laboratoire de langues, salle de visioconférence...). La mise à disposition d'équipements par les laboratoires de chimie du pôle universitaire vésulien dans le cadre d'études sur l'ergonomie, l'électricité ou la mécanique par exemple permet le bon déroulement des enseignements pratiques.</p> <p>La formation ouverte à un public varié est proposée en formation initiale (qui concerne 95 % des étudiants de la formation), en contrat de professionnalisation, en formation continue et en validation des acquis de l'expérience (VAE). Il n'est pas fait mention dans le dossier de dispositif particulier en ce qui concerne l'accessibilité de la formation aux salariés, sportifs de haut niveau ou étudiants en situation de handicap ; la situation ne s'est jamais présentée.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation des étudiants réalisée en contrôle continu est riche et variée. Elle associe examens classiques en salle (évaluation certificative) à la production de rapports écrits, de notes de synthèse et de restitutions orales. Les conditions d'évaluation de la mise en situation des étudiants lors de jeux de rôles mériteraient d'être précisées.</p> <p>Le dossier comporte peu d'information sur l'organisation des sessions d'examens, mais précise qu'il en existe deux, sauf pour le projet tuteuré et le stage. Il ne donne également aucune information sur les règles de compensation entre UE ou entre les semestres. Le fonctionnement des jurys est explicite.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le suivi des compétences n'est explicité dans le dossier que pour le stage. Les compétences à acquérir font l'objet d'une fiche de compétences présentée dans le dossier.</p> <p>Les compétences à acquérir sont de deux types : (1) disciplinaires (réglementation, connaissance des risques, de leur évaluation et de leur maîtrise, prévention des risques environnements et professionnels) et (2) transversales (maîtrise des outils de communication, des outils statistiques, animation de réunions, rédaction de rapport et de synthèse, présentation orale de résultats et d'analyses).</p> <p>Le supplément au diplôme est classique et de type Europass. Il décrit la formation et le socle des compétences acquises par l'étudiant, ainsi que la liste des unités d'enseignements et les crédits européens associés.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés est réalisé grâce aux enquêtes réalisées par l'Observatoire de la Formation et de la Vie Etudiante (OFVE) de l'UFC, lesquelles sont complétées par un suivi conduit par le responsable de la formation via les réseaux de type LinkedIn ou Facebook. Le suivi interne permet d'avoir une idée plus précise du devenir des diplômés car le pourcentage de réponse obtenu par l'OFVE est faible.</p> <p>Les données font l'objet d'une analyse critique, mais ne sont pas exploitées dans le cadre de l'amélioration de la formation.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le conseil de perfectionnement existe et son fonctionnement est effectif et réel (comptes rendus présents dans le dossier), sa composition est classique. La LP est évaluée par les étudiants qui répondent à des enquêtes en ligne (enquêtes Eval présentées dans le dossier) mais également par le biais d'évaluations réalisées par les enseignants à la fin de chaque UE.</p>

Observations de l'établissement

Liste des formations du **champ des Sciences de la Nature, Environnement et Territoire** ne faisant pas remonter d'observations sur le rapport rendu par l'HCERES :

L	Géographie et aménagement
L	Sciences de la vie
LP	Energies renouvelables
LP	Gestion et traitement des déchets
LP	Métiers du diagnostic, de la gestion et de la protection des milieux naturels
LP	Prévention des risques professionnels environnementaux
LP	Responsable d'atelier de productions fromagères de terroir
M	Géographie aménagement et environnement
M	Géologie appliquée

Fait à Besançon, le 27 juin 2016.

Le Président




Jacques BAHY